Image not found or type unknown

La société débitrice n'existe plus mais toujiurs immatriculé

Par **GIGLEUX Gerard**, le **27/12/2017** à **13:48**

Bonjour
Mon entreprise de transport à réalisée plusieurs prestation de transport pour une société de carrelage. 7 factures restent impayées pour un montant d'environ 4000.00 euros. J'ai envoyé courriers simples et recommandés ceux sont restés sans réponse ou non réclamés en ce qui concerne les LRAR. Je me suis rendu sur place et j'ai pu constaté que la société était à l'abandon, confirmé par une petite enquête de voisinage. Par contre j'ai vérifié au registre du commerce et auprès du greffe du tribunal de commerce, ceux-ci m'ont confirmé que la société était toujours immatriculée et qu'aucune procédure était en cours (sauvegarde, liquidation, etc...). Que dois-je faire dans ce cas pour tenter de récupérer mes créances dans ce cas précis et ais-je une chance de les récupérer ?
Merci d'avance pour votre réponse et vos conseils avisés.
Bien cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés